

**RENOUVELLEMENT COMPLET DU CONSEIL D'INSTITUT
DE L'IAE ANGERS**

A distance par voie électronique

Du mardi 17 octobre 2023 au mercredi 18 octobre 2023

COLLEGE DES USAGERS

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;
Vu la délibération n°2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment internet ;

Vu les statuts de l'Université d'Angers approuvés par le Conseil d'Administration, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;

Vu les statuts de l'IAE Angers approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers le 14 novembre 2019 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2023-058 du 11 avril 2023 relatif au cadrage des élections par voie électronique à distance à l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n°2023-081 du 06 septembre 2023 relatif au renouvellement complet du conseil d'institut de l'IAE Angers, collège des usagers ;

Vu l'arrêté n°2023-095 du 02 octobre 2023 relatif aux candidats pour le renouvellement complet du conseil d'institut de l'IAE Angers, collège des usagers ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif du 20 octobre 2023,

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

Article 1 : ELUS Collège DES USAGERS

LISTE « LES ETUDIANTS ANGEVINS IAE »

TITULAIRES

Mme SOUSA Andréa
M. BERGOT Mathis

SUPPLEANTS

Mme TROUILLARD Marie
M. CARNEAUX—BODENES Simon

LISTE « IAE ANGERS COLLEGE ETUDIANTS »

TITULAIRES

M. TOUSSAINT Arnaud
Mme ROUSSEL Mélodie

SUPPLEANTS

M. BOURDIN Max
Mme THOMAS Amandine

Fait à Angers, en format électronique

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

Signé et mis en ligne le 20 octobre 2023